



# COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020 A 18H00

Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

## **Étaient présents :**

M. Laurent JACQUES, Maire  
Mme Nathalie VASSEUR, M. Philippe VERMEERSCH, Mme Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON,  
M. Jean-Jacques LOUVEL, Mme Florence CAILLEUX, M. Philippe POUSSIER, Mme Christine LAVACRY,  
M. Rachid CHELBI, Adjoints,  
M. Jean VENEL, Mme Chantal MOREL, MM. Jean-Luc VINCENT, Jean-François CORDESSE, Fabien  
LESPAGNOL, arrivé à 18h21, Conseillers délégués,  
M. Michel BILON, Mmes Roselyne ROUSSEL, Anne-Marie TRÉPÉ, Sylvie HÉLOIR, Véronique FLANDRE,  
M. Christophe DUCHAUSSOY, Conseillers municipaux.

## **Absents excusés donnant procuration :**

M. Marc LAVOINE qui a donné procuration à Mme Nathalie VASSEUR,  
M. Fabien LESPAIGNOL qui a donné procuration à Mme Christine LAVACRY, jusqu'à son arrivée à 18h21,  
Mme Liseline DAILLY-LAVOINE qui a donné procuration à M. Laurent JACQUES,  
M. Joël BRIOIS qui a donné procuration à M. Philippe VERMEERSCH,

## **Étaient absents excusés :**

M. Laurent BRÉDILLET,  
Mme Valérie BRÉDILLET.

## **Étaient absents :**

M. Yann-Gaël DUPUY,  
Mme Rose-Marie GRIEL,  
M. Emmanuel BYHET,  
M. Emeric GRIEL.

Mme Florence CAILLEUX a été nommée Secrétaire de Séance.

## **I] DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JANVIER 2016**

*Acté*

## **II] ARRÊTÉS MUNICIPAUX PRIS PAR LE MAIRE**

*Acté*

## **II] DÉLIBÉRATIONS**

### **1. - COMMANDE PUBLIQUE**

#### **1.1 MARCHÉS PUBLICS**

#### **TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES BAIES ET RESTAURATION DE LA BAIE 6 – AVENANT 1 – LOT 1 - LANFRY**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### **TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES BAIES ET RESTAURATION DE LA BAIE 6 – AVENANT 1 – LOT 2 – VITRAUX D'ART FORFAIT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean VENEL et après avoir délibéré,

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### **REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC QUAI SADI CARNOT – AVENANT 2 – LOT 3 – PJP DUMONT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant et tout document associé.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **2. – URBANISME**

### **2.1- ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS**

#### **AVIS SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA BASSE VALLÉE DE LA BRESLE SUR LES COMMUNES D'EU, LE TRÉPORT ET MERS-LES-BAINS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ÉMET** un avis favorable sur les modifications apportées au plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la basse vallée de la Bresle.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## **4. FONCTION PUBLIQUE**

### **4.4 AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNELS**

#### **RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION 2020 - DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT - RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DÉSIGNE** Mme Violette ZEDDE, comme coordonnateur de l'enquête de recensement ;
- **PREND ACTE** que M. Rachid CHELBI, en sa qualité d'adjoint au maire, suit les opérations de recensement ;
- **PREND ACTE** que la dotation forfaitaire de recensement (DFR) allouée par l'Etat pour l'année 2020 est fixée à 10 827 euros ;
- **FIXE** le nombre minimum d'agents recenseurs à 14 compte tenu du nombre de districts établi à 20 par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ;
- **DÉCIDE** de l'application du barème suivant pour la rémunération des agents recenseurs recrutés dans ce cadre :
  - Bulletin individuel : 1,50 €
  - Feuille de logement : 0,85 €
  - Dossier d'adresse collective : 0,85 €
  - Séance de formation<sup>(1)</sup> : 30,00 €
  - Prime pour objectifs atteints<sup>(2)</sup> : P150,00 €
- **PREND ACTE** que la présente délibération abroge la délibération n° 2019/113 en date du 29 octobre 2019.

<sup>(1)</sup> La rémunération des séances de formation sera effective si les agents recenseurs recrutés mènent les opérations de collecte jusqu'à leur terme.

<sup>(2)</sup> La prime sera allouée dès lors que les objectifs auront été atteints comme suit :  
33% de logements recensés à la fin de la 1<sup>re</sup> semaine,  
66% de logements recensés à la fin de la 2<sup>e</sup> semaine,  
99% de logements recensés à la fin de la 3<sup>e</sup> semaine,  
1% de contrôle sur la 4<sup>e</sup> semaine.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## **5. - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

### **5.7 INTERCOMMUNALITÉ**

#### **ADOPTION CHARTE DES COLLECTIONS DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CCVS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **PREND ACTE** de l'annexion de la Charte des collections à la charte du réseau des bibliothèques.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## **7. FINANCES LOCALES**

### **7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES**

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - VILLE DU TRÉPORT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget VILLE DU TRÉPORT.

Nombre de suffrages :	21
Nombre de voix pour :	21
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019, du budget CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERS.

Nombre de suffrages :	21
Nombre de voix pour :	21
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – PARCS DE STATIONNEMENT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019, du budget PARCS DE STATIONNEMENT.

Nombre de suffrages :	21
Nombre de voix pour :	21
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – LE MONT-HUON**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **APPROUVE** le compte administratif 2019, du budget LE MONT HUON

Nombre de suffrages :	21
Nombre de voix pour :	21
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **COMPTE DE GESTION 2019 – VILLE DU TRÉPORT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23

Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### COMPTE DE GESTION 2019 – CAMPING MUNICIPAL LES BOUCANIERES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### COMPTE DE GESTION 2019 – PARCS DE STATIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### COMPTE DE GESTION 2019 – LE MONT-HUON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCLARE** que le Compte de Gestion, dressé pour l'Exercice 2019 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 – VILLE DU TRÉPORT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante, sur le budget principal de la VILLE :

✓ <b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>1068 :</b>	<b>5 514 541.65€</b>
✓ <b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>R002 :</b>	<b>1 708 043.52€</b>
✓ <b>Déficit d'investissement reporté</b>	<b>D001 :</b>	<b>371 361.79€</b>

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 – CAMPING MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :

✓ <b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>1068 :</b>	<b>83 219.60€</b>
--	---------------	-------------------

✓	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>R002 :</b>	<b>183 760.51€</b>
✓	<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>R001 :</b>	<b>26 975.58€</b>

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

### **AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2019 – PARCS DE STATIONNEMENT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :

✓	<b>Excédent de fonctionnement reporté :</b>	<b>R002</b>	<b>74 435.39€</b>
✓	<b>Excédent d'investissement reporté :</b>	<b>R001</b>	<b>20 179.52€</b>

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

### **AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2019 – LOTISSEMENT LE MONT HUON**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **AFFECTE** les résultats de l'Exercice 2019 de la façon suivante :

✓	<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>R002</b>	<b>121 520.74€</b>
✓	<b>Excédent d'investissement capitalisé</b>	<b>1068</b>	<b>27 214.89€</b>
✓	<b>Déficit d'investissement reporté</b>	<b>D001</b>	<b>27 214.89€</b>

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

### **DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

- **DÉBAT** des orientations et informations budgétaires figurant dans le rapport communiqué à cet effet ;
- **APPROUVE** les orientations budgétaires ;
- **TRANSMET** la présente délibération au Préfet de Seine-Maritime ainsi qu'au Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, que le rapport, dans les conditions réglementaires, sera mis à disposition du public sur le site Internet de la commune du Tréport et consultable en mairie.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

## 7.10 DIVERS

### FIXATION DU TARIF DES PHOTOCOPIES PAPIER ET DES SUPPORTS ÉLECTRONIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **FIXE à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, les tarifs des photocopies papier comme suit :**
  - Reproduction de documents de l'administration :
    - Page A4 en noir et blanc 0.18 € par page
    - Fourniture d'un cédérom 2.75 € le support électronique
  - Reproduction de documents personnels :
    - Page A4 en noir et blanc 0.20 € par page
    - Page A4 en couleurs 0.30 € par page
    - Page A3 en noir et blanc 0.40 € par page
    - Page A3 en couleurs 0.60 € par page
- **PREND ACTE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, les dispositions de la délibération n° 2018/159 en date du 20 décembre 2018 sont abrogées et remplacées par les dispositions de la présente délibération.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

## 8. DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

### 8.3 – VOIRIE

#### CONTESTATION DES FORFAITS DE POST-STATIONNEMENT PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DES RECOURS ADMINISTRATIFS PRÉALABLES OBLIGATOIRES FORMULÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du rapport annuel des recours administratifs préalables obligatoires formulés par les usagers ayant contesté un FPS au titre de l'année 2019.

Nombre de suffrages : 23  
Nombre de voix pour : 23  
Nombre de voix contre : 0  
Abstention : 0

#### DÉNOMINATION DE LA RUE MARIE CURIE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉNOMME** cette rue, **la rue Marie CURIE.**

Marie CURIE, née Maria Salomea Sklodowska est née le 7 novembre 1867, à Varsovie, décédée le 4 juillet 1934 au sanatorium de Sancellemoz situé à Passy en Haute-Savoie.

C'est une physicienne et chimiste polonaise, naturalisée française.

Scientifique d'exception, elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel et à ce jour, la seule femme à en avoir reçu deux. Elle reste la seule personne à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques distincts. Elle est également la première femme lauréate en 1903, de la médaille Davy pour ses travaux sur le radium. Une partie de ses cahiers d'expériences sont conservés à la Bibliothèque nationale de France et ont été numérisés.



Au cours de la Grande Guerre, Marie CURIE s'implique beaucoup pour que la radiologie s'installe au front. Elle participe à la conception d'unités mobiles et met au point une vingtaine d'ambulances radiologiques surnommées les « petites Curies ».  
De ce fait, Marie CURIE s'est rendue au Tréport lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

#### **8.4-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

##### **SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE SEINE-MARITIME 2020-2025 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **ÉMET** un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage de Seine Maritime 2020-2026, en espérant l'aboutissement prochain d'un accord entre les 2 intercommunalités pour l'aire de grand passage.

Nombre de suffrages :	23
Nombre de voix pour :	23
Nombre de voix contre :	0
Abstention :	0

La séance est levée à 19h50.

Le Maire,



**Laurent JACQUES.**

Compte-rendu affiché et publié le 04 FEV. 2020